

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

2021

Tout savoir de la Fondation des Amis de l'Atelier...

ÉDITO **PAGE 3**

LA FONDATION **PAGE 4**

Plus de 60 ans d'histoire	PAGE 4
Place des usagers et des familles	PAGE 5
Gouvernance	PAGE 6
Organisation	PAGE 7
Le mot de la Direction Générale	PAGE 8
Chiffres clés	PAGE 9
Ressources Humaines	PAGE 14
Rapport financier	PAGE 18
1961 - 2021 : 60 ans d'accompagnement	PAGE 20
Implantation des établissements et services	PAGE 24

LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES PAR DÉPARTEMENT **PAGE 25**

Département 75 (Paris)	PAGE 25
Département 77 (Seine-et-Marne)	PAGE 26
Département 78 (Yvelines)	PAGE 27
Département 91 (Essonne)	PAGE 28
Département 92 (Hauts-de-Seine)	PAGE 29
Département 93 (Seine-Saint-Denis)	PAGE 30
Département 94 (Val-de-Marne)	PAGE 31
Département 95 (Val-d'Oise)	PAGE 32
Département 87 (Haute-Vienne)	PAGE 33

VOUS & NOUS **PAGE 34**

Vos dons en action	PAGE 34
Partenariats et mécénat	PAGE 35



Je ne peux évoquer l'année 2021 sans mentionner, à nouveau, le poids de la pandémie sur le quotidien des établissements et services. Les mesures prises auront permis de traverser l'année si ce n'est sereinement, du moins avec résilience. Mais il a fallu renoncer à certains événements tels que la célébration du 60^{ème} anniversaire de la Fondation qui finalement s'est prolongée sur toute l'année autour d'actions participatives, repenser les activités et la vie en collectivité, différer des projets.

Malgré cela, la Fondation a pu se projeter vers des horizons positifs en menant plusieurs actions à caractère inclusif, dont je citerai quelques exemples, qui partagent les orientations suivantes :

- de nouvelles offres d'accompagnement s'exportant hors les murs,
 - l'importance donnée à l'accès au logement de personnes en situation de handicap,
 - l'individualisation des accompagnements,
 - l'appui à la capacité d'agir de la personne par l'écoute, aussi complexe soit elle, de ses compétences, de manière à les valoriser,
 - favoriser l'autonomie de la personne, au sens de l'aider pour qu'ensuite elle puisse au maximum faire seule, ce qui constitue l'un des piliers d'une politique sociale inclusive.
- L'Habitat Inclusif tel que développé dans la Fondation propose des logements privatifs autour d'espaces communs, à proximité d'un centre-ville. Un professionnel accompagne la vie quotidienne des habitants. En Seine-et-Marne, une maison accueillera en 2022 neuf studios. Dans les Hauts-de-Seine, la Fondation propose quatre studios regroupés et cherche un lieu autre pour une colocation de 4 personnes. Toutes ces places sont destinées à des personnes avec Troubles du Spectre Autistique.
- La Fondation a aussi créé un Dispositif d'Habitat pour l'Accompagnement au Logement Inclusif et Adapté qui vise à sécuriser le parcours vers le logement pour des personnes en situation de handicap mental ou psychique. Il se compose d'un appartement d'évaluation et d'essai pour l'accès à l'autonomie et de quatre appartements « FAM Hors les murs et passerelle vers le logement ».
- Le projet Gloria, en partenariat avec l'association Vivre et Travailler Autrement et l'entreprise L'Oréal, innove en proposant à des adultes avec autisme un parcours de vie global intégrant activité professionnelle (CDI à mi-temps), loisirs et activités culturelles, et à terme accès à un logement autonome. Un premier CDI vient d'être signé pour un résident de l'EAM de Sevrans. À terme, 10 personnes seront concernées.
 - Sur un autre registre, les ESAT de la Fondation ont fait l'acquisition d'un simulateur de conduite qui permettra de former des personnes accueillies en ESAT ou en SAVS pour l'obtention du permis de conduire. Outre la formation à la conduite, ce simulateur pourra être utilisé pour l'évaluation des capacités des personnes accompagnées telles que la coordination des gestes ou le repérage spatial. La Fondation a également, par le biais du mécénat et de la collecte de la Taxe d'Apprentissage, fait l'acquisition de véhicules sans permis qui permettront d'accroître la mobilité de personnes accompagnées.

Ces réussites ne doivent pas occulter les défis auxquels nous sommes confrontés :

- Le défi éthique consistant à construire des réponses qui, pour exigeantes qu'elles soient en moyens humains et techniques, doivent rester accessibles au plus grand nombre pour être en appui réel à l'inclusion,
- Le défi pratique consistant à concrétiser les projets qui nous ont été confiés par les pouvoirs publics dans un contexte impacté par les difficultés de recrutement et d'attractivité des métiers d'un secteur marqué par un sentiment d'iniquité malgré les revalorisations salariales du Ségur de la santé. Ces difficultés freinent la montée en charge du FAM de Bécheville qui a accueilli ses premiers résidents en octobre.

Ces enjeux demanderont une réflexion de la part de notre Fondation pour continuer à innover vers l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Jacques LAFFERRANDERIE
Président du Conseil d'Administration



Plus de **60 ans** d'histoire

L'histoire des Amis de l'Atelier commence dans les années 50 en région parisienne, à Châtenay-Malabry. Elle naît principalement de la volonté d'une femme protestante, Anne Sommermeyer, qui, interpellée par la situation d'enfants handicapés mentaux qu'elle rencontrait dans le quartier de la Butte Rouge et qui, à cette époque, ne bénéficiaient d'aucun accueil, trouve dans sa foi la conviction que celle-ci doit engendrer des gestes concrets de solidarité et se met au service de ces enfants.

Naîtra ainsi, en 1957, « La Nichée », puis un peu plus tard « l'Atelier », destiné à offrir à des adolescents un travail adapté à leurs possibilités.

Aujourd'hui la Fondation, Reconnue d'Utilité Publique, accueille **plus de 3 000 personnes au sein de ses 93 établissements et services**. Sa vocation première est de développer des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment de lui offrir des services spécialisés et adaptés à ses besoins et à ses attentes.



EN QUELQUES DATES CLÉS...

- **1957** : Une femme, des enfants handicapés, des familles : « *La Nichée* » à Châtenay-Malabry.
- **1961** : L'Association « *Les Amis de l'Atelier* » est créée. Des enfants grandissent et apprennent un métier dans le premier Atelier.
- **1978** : De l'œuvre à l'Association médico-sociale.
- **2007** : L'Association se développe et compte 30 établissements.
- **2011** : L'Association « *Les Amis de l'Atelier* » fête ses 50 ans et devient la Fondation des Amis de l'Atelier.
- **2022** : Une **Fondation Référente** La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, mental et avec autisme, avec ses 93 établissements et services en France, et plus spécifiquement en Île-de-France.



Place des usagers et des familles au Conseil d'Administration

Bienvenue aux nouveaux administrateurs !

En 2017, les administrateurs de la Fondation des Amis de l'Atelier ont réaffirmé leur souhait de renforcer le lien avec les usagers et leurs familles. Ceci s'est concrétisé par la création d'un nouveau Collège au sein du Conseil d'Administration (CA), avec deux membres au titre des usagers et des familles, élus par les membres des Conseils de la Vie Sociale (CVS). Ainsi, depuis les élections de 2017, deux représentants des CVS siègent au sein de notre Conseil d'Administration.

En août 2021, a eu lieu la nouvelle élection afin de renouveler ces deux mandats. Le processus électoral a été envoyé aux 146 électeurs membres des CVS.

Les deux nouveaux administrateurs élus sont Nazia Amir sur le mandat de 4 ans et Daniel Leborgne sur le mandat de 2 ans. Voici les motivations exprimées par nos deux nouveaux administrateurs :



Nazia Amir, maman d'un enfant accompagné à l'IME des Grands Champs (77)



Je suis maman de 3 enfants dont l'aîné de 15 ans est autiste.

Je souhaite m'investir plus dans la vie de la Fondation des Amis de l'Atelier. Mon fils est à la Fondation depuis l'âge de 7 ans et j'ai toujours fait partie du CVS. Je connais les problèmes que peuvent rencontrer les parents dont les enfants sont encore petits et ceux dont les enfants sont ados. De plus, je pense que ma candidature sera un atout puisque nous n'avons que des représentants dont les enfants sont déjà adultes. Je saurai relayer la parole des familles et des usagers et veiller à ce que ces derniers soient placés au cœur de la Fondation.



Daniel Leborgne, papa d'un enfant accompagné à la MAS Plaisance (93)



Je suis le père de Stéphane, résident à la MAS Plaisance. Mes motivations pour rejoindre le Conseil d'Administration sont :

- L'intérêt que je porte à la Fondation qui est l'axe majeur de toutes les structures, me donne envie d'intégrer le Conseil d'Administration. Mon expérience dans le domaine de l'autisme depuis 35 ans m'a permis de côtoyer différentes associations de bénévoles y compris dans le domaine des non-voyants.
- Le lien que je peux apporter sur le plan relationnel, comptable, juridique, tout cela avec de nombreuses idées tant pour les parents, résidents et soutien au personnel placé en première ligne.
- Enfin, faire bénéficier le Conseil d'Administration de la Fondation de mon expérience qui sera complémentaire et positive.



Dominique Boscher, ancien administrateur et parent d'une personne accompagnée par la Fondation, a terminé son mandat par un mot à l'attention des futurs administrateurs :

« Un dernier mot, à l'attention des nouveaux représentants des usagers et des familles. Ce mandat est passionnant, vous verrez la Fondation de « l'intérieur », vous découvrirez des personnalités riches et généreuses. Cela vous permettra d'être moins isolé et de tisser des liens forts. »

Merci Monsieur Boscher pour votre riche contribution et bienvenue aux deux nouveaux administrateurs !

Conseil d'Administration

de la Fondation des Amis de l'Atelier

Bureau du Conseil



Jacques LAFFERRANDERIE
Président



Stanislas JACQUEY
Trésorier



Bernard SCHMITT
Vice-président



Régina MULLER
Secrétaire

Administrateurs



Nazia AMIR



Benoît LAVALLART



Marc BOURQUIN



Daniel LEBORGNE



Jeanne DELACROIX



Manuel PÉLISSIÉ



Vincent GIBOIN



Bertrand VERGNIOL



Bénédicte JACQUEY-VAZQUEZ

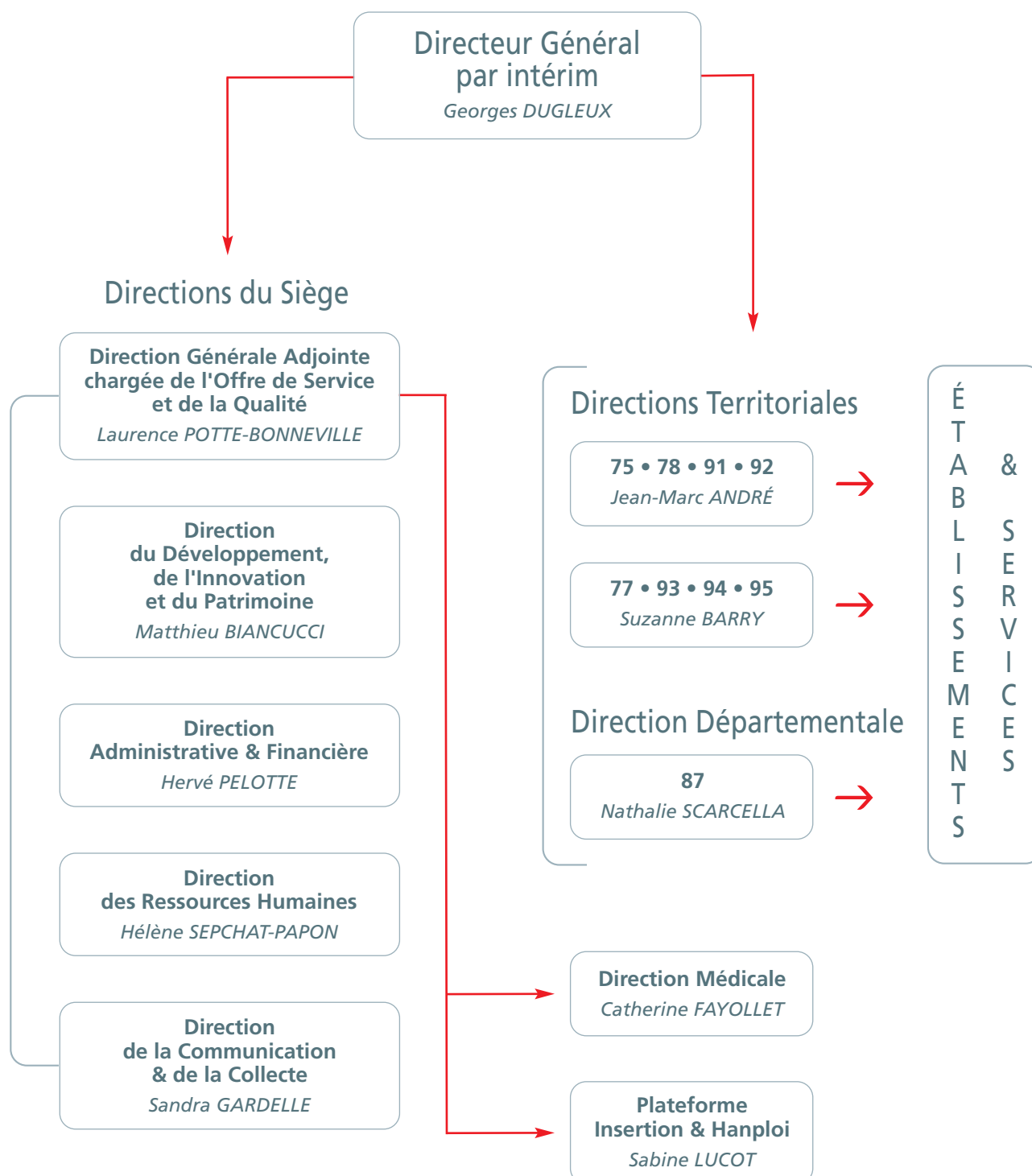


Sabine ZORN



Pascal LALLE
Commissaire du Gouvernement

Organisation de la Direction Générale



Le **mot** de la Direction Générale



L'année 2021 a été marquée par de nombreux événements comme l'ouverture d'un tout nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé de Bécheville (Les Mureaux) pour des personnes en situation de handicap lourd des Yvelines et des Hauts-de-Seine, de l'IME La Boussole Bleue (95) ou encore de la Résidence Accueil de Marcoussis (91). Parallèlement, la Fondation a réhabilité deux « anciens » établissements permettant une extension de places : le Foyer L'Alliance (91) et le Foyer La Résidence des Amis (92). Au cours de l'année 2021, la Fondation a aussi remporté de nombreux appels à projets, ce qui témoigne de la confiance des autorités publiques dans notre savoir-faire et les orientations de notre Projet 2020 - 2025.

Cette belle dynamique de développement et d'innovation nous a permis de fêter les 60 ans de la Fondation des Amis de l'Atelier dans la joie et la reconnaissance : 60 années d'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap psychique, mental ou avec autisme au sein des 93 établissements et services, 60 années de promotion de la citoyenneté, de l'inclusion et de l'insertion professionnelle ! Pour fêter cette année anniversaire, les résidents et professionnels de la Fondation ont relevé 4 challenges : un concours photos pour illustrer le chiffre 60, des défis sportifs, une réalisation d'une fresque artistique racontant l'histoire de la Fondation et, enfin, un challenge musical sur la chanson Joyeux Anniversaire !

Je souhaite profiter de cet éditorial pour remercier les participants, usagers et professionnels, qui ont su relever chaque défi pour fêter, avec brio, ce 60^{ème} anniversaire et apporter légèreté, sportivité, convivialité et rires au quotidien.

Seule ombre au tableau, la crise sanitaire qui a complexifié le travail des professionnels et la vie des personnes accompagnées. 2021 fut une année difficile en matière de recrutement avec une revalorisation salariale nationale insuffisante et pas assez étendue qui met à mal les associations et organismes gestionnaires dans le champ médico-social au niveau de la constitution d'équipes pluridisciplinaires.

Heureusement, cela n'a pas ébranlé la confiance des personnes que nous accompagnons et de leurs familles. C'est grâce au professionnalisme, à la forte mobilisation, au courage et à l'engagement des équipes que je souhaite saluer avec beaucoup de considération et de respect. Sans eux, rien ne serait possible.

C'est grâce à vous, familles, professionnels, mais aussi grâce aux financeurs, aux partenaires, aux mécènes, que, malgré ce contexte sanitaire et salarial, nous n'avons pas renoncé aux ambitions, aux exigences et aux valeurs de notre projet partagé.

Sans cesse, nous continuerons à promouvoir l'accueil et le respect de la personne, le refus de la fatalité, la citoyenneté, l'auto-détermination et l'insertion professionnelle dans une démarche résolument inclusive.

Georges DUGLEUX
Directeur Général par intérim

Chiffres clés 2021

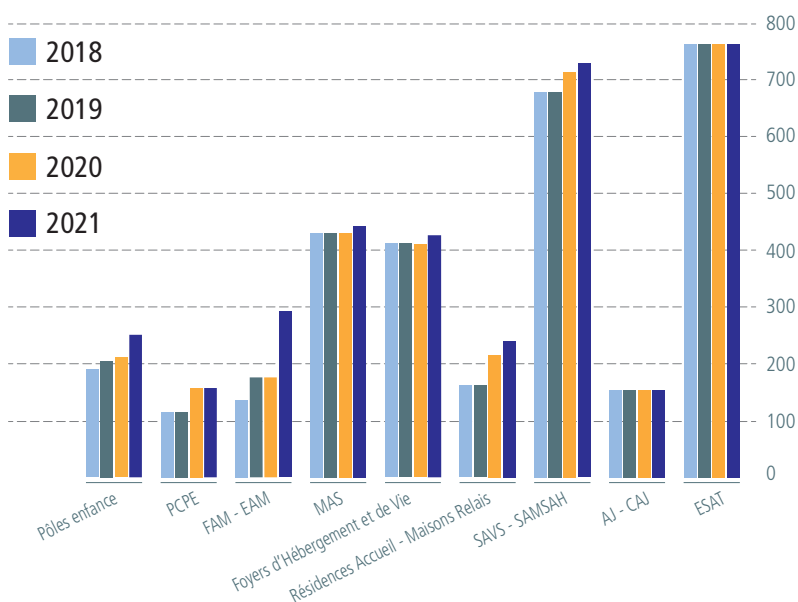
L'évolution du nombre de places et les ouvertures en cours

Au cours de l'année 2021, **224 places supplémentaires** ont été ouvertes à la Fondation des Amis de l'Atelier, ainsi réparties :

- ouverture de l'IME La Boussole Bleue (95) de 40 places pour accueillir des enfants présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA), complétant ainsi notre offre de places de SESSAD à Villiers-le-Bel,
- ouverture du FAM Interdépartemental de Bécheville Patrick Devedjian (78/92) de 116 places accompagnant des personnes adultes présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) ou en situation de handicap psychique,
- création de 2 places de studio et extension de 2 places d'hébergement non médicalisés au Foyer de Vie de Villemer (77) (dispositif DHALIA, décrit en page 11),
- extension de 12 places d'internat au Foyer de Vie L'Alliance (91), qui est la première tranche d'un projet d'extension et de rénovation complète de l'établissement,
- ouverture d'une Résidence Accueil de 25 places et extension de 15 places au SAVS du Côté de Chez Soi à Marcoussis (91). Cette extension permettra de proposer aux résidents de la Résidence Accueil qui en ont besoin un accompagnement SAVS adapté,
- extension de 12 places à la MAS Plaisance (93) dont 2 places d'accueil temporaire et 10 places d'accueil de jour médicalisé pour personnes avec TSA.

La répartition des places sur le secteur adulte reflète la volonté de la Fondation des Amis de l'Atelier de proposer une palette très large de solutions pour répondre à la diversité des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap, tant dans le domaine de l'hébergement que dans celui de l'accompagnement en milieu ordinaire et/ou par le travail.

Nombre de places ouvertes (2018 - 2021)



224 nouvelles places ouvertes en 2021

3 493 places ouvertes à la Fondation au 31 décembre 2021

Nombre de structures et répartition des places

	Nombre de structures	Nombre de places	Répartition des places
Accompagnement au travail (ESAT)	8	769	22 %
Service d'accompagnement en milieu ordinaire (SAMSAH et SAVS)	22	735	21 %
Hébergement médicalisé (FAM/EAM et MAS)	16	743	21 %
Hébergement non médicalisé (FH et Foyer de Vie)	14	431	12 %
Logement accompagné	11	244	7 %
Accueil en journée (CAJ et AJ)	5	157	5 %
Secteur enfance (SESSAD et IME)	2	254	7 %
Accompagnement des enfants et adultes sans solution (PCPE)	3	160	5 %
Total général	81	3 493	100 %

Outre les établissements et services médico-sociaux « classiques », la Fondation développe de nombreux dispositifs soutenant la participation sociale, l'insertion professionnelle, ou l'accompagnement vers l'habitat :

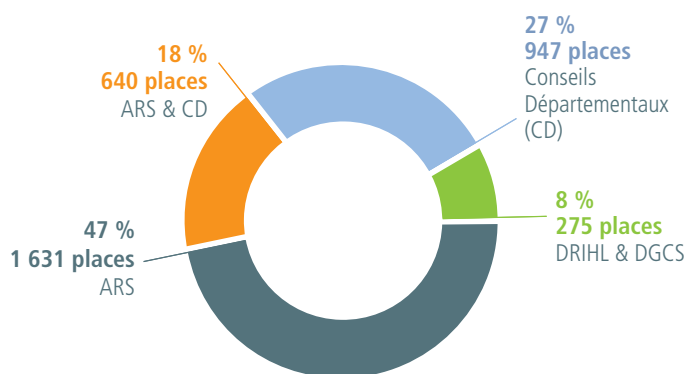
- 7 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) dans les départements 75, 77 et 78 proposent de multiples activités à des adhérents en situation de fragilité ou de handicap psychique. Ces derniers peuvent, avec l'appui d'un animateur salarié de la Fondation et d'une association marraine, prendre une part active à la vie et l'organisation collective tout en s'apportant un soutien mutuel.
- Notre Plateforme Insertion & Hanploi délivre des prestations d'accompagnement vers et dans l'emploi dans les départements 91, 92 et 94. Au cours de la crise sanitaire, les job coachs de cette Plateforme ont imaginé la mise en place de CV vidéo pour permettre aux personnes de se maintenir dans une dynamique de recherche d'emploi malgré les aléas des confinements. Cette initiative a été retenue comme « pépite » innovante dans le cadre d'un appel à projets de la CNSA* et a été modélisée pour en permettre une large diffusion.
- Le logement accompagné, qui a toujours constitué une priorité dans nos actions, continue de s'étoffer avec 244 places (219 en 2020), principalement en Résidences Accueil ou Maisons Relais. La création de deux dispositifs d'Habitat Inclusif dans les départements 77 et 92, d'une capacité respective de 8 places destinées à des personnes qui font le choix de vivre dans un logement autonome, adapté et sécurisé marque une étape importante dans la diversification de notre offre, appelée à s'étoffer dans les années qui viennent.

L'année 2021 a permis à la Fondation des Amis de l'Atelier de négocier avec l'ARS Île-de-France et 7 départements franciliens un important Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens. Ce CPOM sécurise les moyens alloués par ces financeurs sur 5 ans, et nous donne une autonomie de gestion accrue tout en nous fixant des objectifs ambitieux de performance, d'adaptation de l'offre et de qualité de l'accompagnement. Par ailleurs, cette négociation a permis, à la Fondation, de présenter de nouveaux projets qui devront se concrétiser dans les 5 années du CPOM et qui vous seront présentés dans nos futurs rapports d'activité !

Répartition par territoire

Nombre de structures et dispositifs par territoire	Ouverts	En cours d'ouverture
75 - Paris	6	0
77 - Seine-et-Marne	17	0
78 - Yvelines	14	1
87 - Haute-Vienne	6	0
91 - Essonne	10	1
92 - Hauts-de-Seine	24	0
93 - Seine-Saint-Denis	2	0
94 - Val-de-Marne	17	0
95 - Val-d'Oise	2	0
Total général	98	2

Répartition des places par type de financeur



À retenir

81 structures (établissements, services, ESAT, PCPE, Résidences Accueil)

Des **dispositifs variés** d'appui à la participation sociale, à l'insertion professionnelle, ou au logement autonome dont :

7 Groupes d'Entraide Mutuelle

2 nouveaux dispositifs d'Habitat Inclusif

1 Plateforme Insertion & Hanploi
avec des dispositifs d'Emploi Accompagné

2 Équipes mobiles d'appui à l'Aide Sociale à l'Enfance

Soit **98 structures et dispositifs**
actuellement ouverts

* CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie



Focus sur DHALIA, Dispositif d'Habitat pour l'Accompagnement au Logement Inclusif et Adapté

À la charnière des établissements, des services, et du logement autonome, la Fondation des Amis de l'Atelier développe également une offre modulaire, pour proposer des parcours adaptés aux aspirations, aux besoins et au potentiel d'apprentissage des personnes. DHALIA fournit un bel exemple de cette logique de parcours.

Destiné à des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique du Sud Seine-et-Marne désirant accéder à un logement de droit commun, ce projet s'articule autour de prestations du SAMSAH Sud Seine-et-Marne et du FAM de Villemer. Ce dispositif inter-établissements et services de la Fondation des Amis de l'Atelier propose :

- **1 studio d'évaluation pour :**

- évaluer, avec le concours des professionnels du SAMSAH, les capacités de la personne à vivre seule dans un logement,
- expérimenter un mode de vie hors institution,
- préconiser un parcours pour l'accès à un logement autonome.

- **4 appartements de FAM « Hors les murs »** destinés à des adultes orientés par la CDAPH* vers un FAM, qui souhaitent accéder au logement de droit commun tout en bénéficiant d'un accompagnement sécurisant pour favoriser cette transition. Grâce à un partenariat avec un bailleur social, le bail peut être transféré à la personne dès que les conditions sont remplies pour sa pleine autonomie.

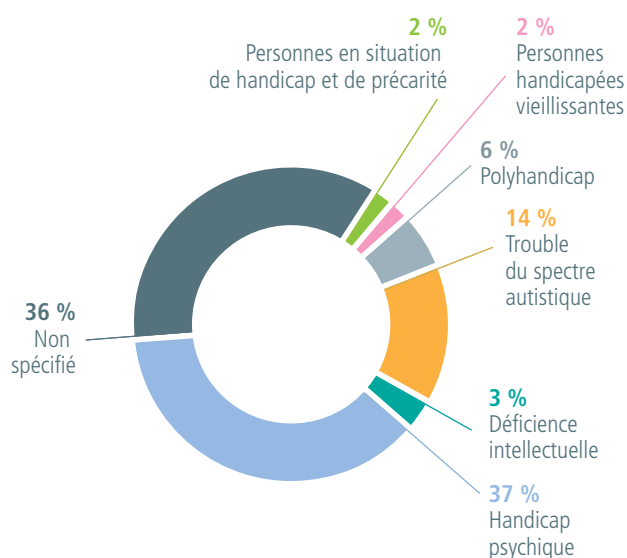
Ce projet d'extension des 4 places du FAM implique également une **transformation de 2 places d'hébergement en places d'accueil temporaire**. Cela permet de sécuriser les parcours, par des retours possibles en FAM pour les personnes en logement « Hors les murs » mais aussi pour accueillir des personnes en attente de réponse d'accompagnement pérenne.

* CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

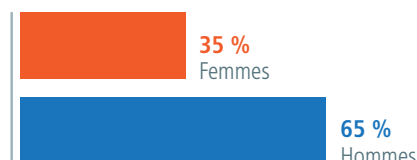
Le profil des personnes accompagnées par la Fondation

Parmi les 3 493 places autorisées, la Fondation a accompagné en 2021, 3 129 adultes et 464 enfants dans l'ensemble de ses structures, soit 3 593 personnes¹. Une même place peut être occupée par plusieurs personnes au cours de l'année. De plus, en accueil de jour ou en service une place peut être occupée par plusieurs personnes accueillies à temps partiel. Certaines des personnes conjuguent plusieurs modalités d'accompagnement en étant suivies simultanément, par exemple, par un ESAT et un SAVS. Présente aux côtés des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, la Fondation des Amis de l'Atelier propose un accompagnement précoce, le plus jeune enfant avait 2 ans en 2021, tout en accompagnant des personnes en situation de handicap vieillissantes. Ainsi, la personne la plus âgée accueillie à la Fondation avait en 2021, 80 ans.

Répartition du nombre de places par type de publics accueillis



Répartition Hommes/Femmes



¹ Sans compter les personnes adhérentes des GEM.

43,3% des personnes accompagnées ont plus de 40 ans. Le vieillissement intervient de manière plus précoce chez les personnes en situation de handicap qu'en population générale. Face à ce constat, il est nécessaire d'adapter le mode d'accompagnement à l'avancée en âge, tant sur le plan médical que psychologique et social.

16 jeunes adultes âgés de 20 à 23 ans étaient accompagnés en « aménagement Creton » par le Pôle enfance 77 en 2021, dans l'attente d'une solution adaptée dans le secteur « adultes ». Cette mesure garantit, en effet, le maintien dans un établissement pour enfant à des jeunes ayant atteint la limite d'âge pour lequel l'établissement est autorisé. Cela met en évidence l'importance des solutions qui restent à déployer pour répondre à tous les besoins.

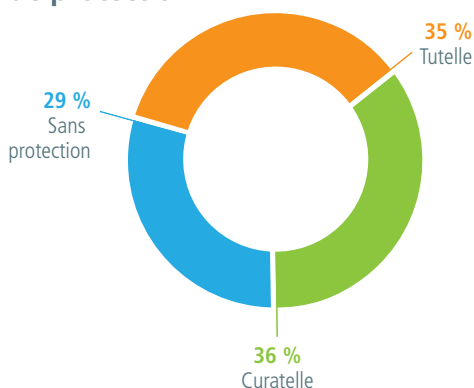
Les déficiences principales selon l'ANAP

La majorité des personnes accueillies sont porteuses de troubles psychiques. La Fondation conforte son engagement en faveur de l'accompagnement des personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique (+2 points entre 2020 et 2021). Les données présentées ici reprennent la classification des déficiences principales selon l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) recueillies pour 2 223 usagers, adultes et enfants.

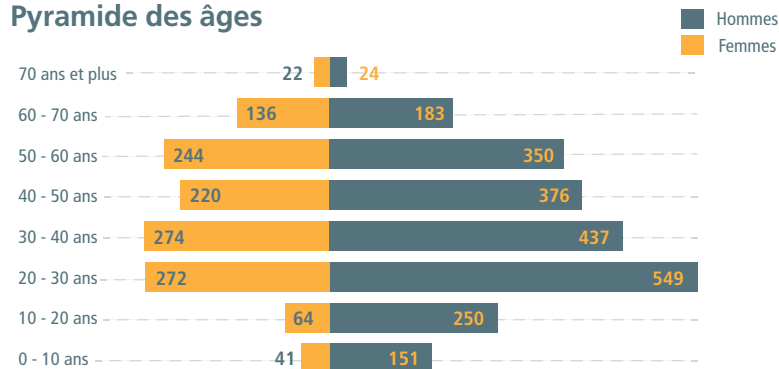
La déficience n'est pas renseignée pour 38% des personnes accompagnées. En effet, ces données ne sont pas disponibles dans certaines structures non médicalisées (c'est notamment le cas de nos ESAT).

Les modalités d'accompagnement et les mesures de protection

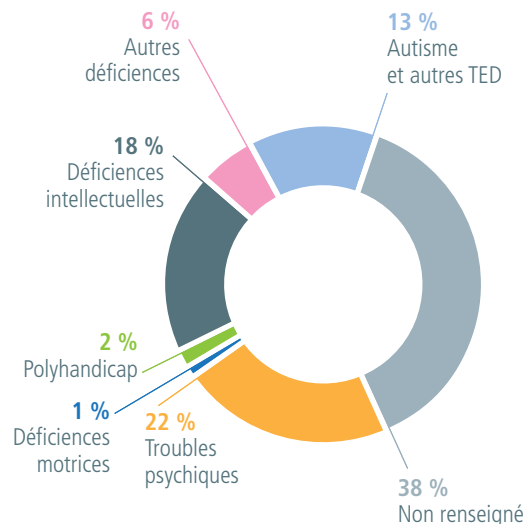
Mesures de protection



Pyramide des âges



Répartition des principales déficiences selon la classification ANAP en 2021

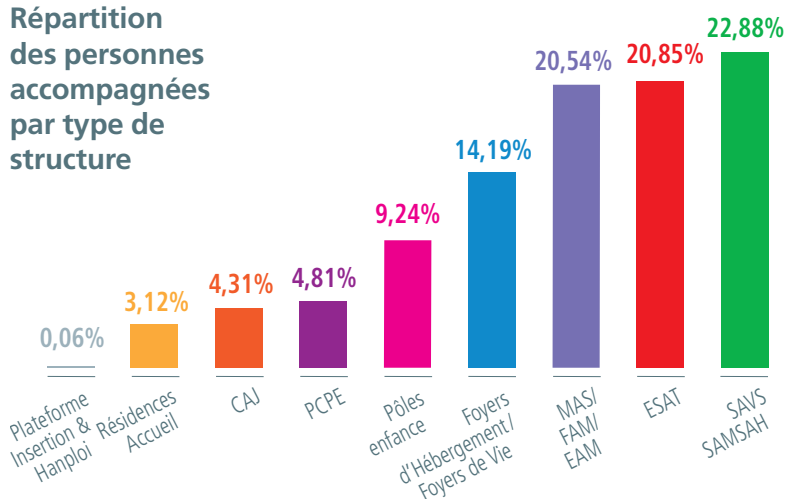


Durée moyenne d'accompagnement

Structure	Durée moyenne de séjour
ESAT	4 ans
SAVS/SAMSAH	10 ans et 9 mois
Foyer de Vie/ Foyer d'Hébergement	2 ans et 4 mois
MAS/FAM/EAM	5 ans et 5 mois
IME/SESSAD	2 ans et 7 mois

Parmi les usagers sortis au cours de l'année 2021, la durée moyenne de l'accompagnement était de 4 ans et 10 mois.

Répartition des personnes accompagnées par type de structure



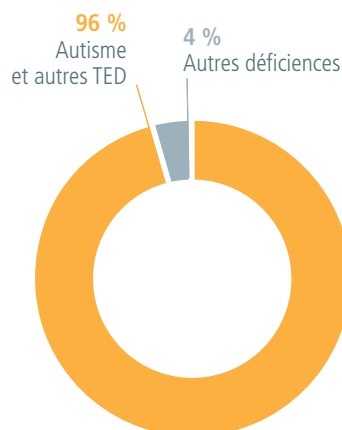
Les enfants accompagnés par la Fondation

Le secteur enfance de la Fondation des Amis de l'Atelier est spécialisé dans l'accueil d'enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA). Il se déploie sur deux départements (77 et 95). La qualité de l'accompagnement d'enfants avec TSA de la Fondation repose sur la précocité de la prise en charge, l'expertise des intervenants, mais aussi sur l'adaptation des modalités d'accueil en fonction du profil et des besoins de chaque enfant. Nos prestations sont donc de durées, de formes et d'intensités variables, et adaptées à chaque situation.

Un partenariat étroit est poursuivi avec l'Éducation nationale, notamment au travers du travail mené dans trois Unités d'Enseignement Maternelle et Élémentaire Autisme (2 UEMA et 1 UEEA) totalisant 24 places dans des écoles en milieu ordinaire.

Deux équipes mobiles Interphase situées dans le 77 et rattachées au Pôle enfance ont ouvert en 2021. Les deux équipes soutiennent les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance qui accompagnent des enfants et adolescents en situation de handicap.

Répartition des mineurs(es) accompagnés(ées) selon la classification ANAP en 2021



Les données présentées ici reprennent la classification des déficiences principales selon l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) recueillies pour 168 enfants.



Les essentiels

La Fondation en 2021 a accompagné

3 129 adultes et 464 enfants

dans l'ensemble de ses dispositifs,

soit 3 593 personnes

43,3 % des personnes accompagnées
ont plus de **40 ans**

LEXIQUE

AJ	Accueil de Jour	FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
ARS	Agence Régionale de Santé	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
CAJ	Centre d'Accueil de Jour	IME	Institut Médico-Éducatif
CD	Conseil Départemental	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale	PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
DIGC	Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
EAM	Établissement d'Accueil Médicalisé	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
EANM	Établissement d'Accueil Non Médicalisé	UEMA	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	UEEA	Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme
FH	Foyer d'Hébergement		

Ressources et **valorisation** des richesses professionnelles et humaines

Avec ses 93 établissements et services, et près de 2 200 salariés (2 090 en équivalent temps plein) au 31 décembre 2021, la Fondation des Amis de l'Atelier rassemble une grande diversité de métiers et de professionnels qui mettent en œuvre chaque jour le Projet 2020 - 2025 de la Fondation au service des personnes accueillies.

La politique ressources humaines est le reflet de ce Projet : une politique basée sur la valorisation des savoirs et des compétences, la professionnalisation continue, le partage d'expériences, l'incitation aux initiatives, et le développement d'une démarche participative, qui, dans le cadre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, vise à permettre à chaque collaborateur de devenir acteur de sa propre mission et de contribuer au projet collectif.

L'année 2021 aura été marquée par **la revalorisation salariale des métiers des structures du champ social et médico-social privées à but non lucratif**.

En effet, les accords du Ségur de la santé, conclus au cours du mois de juillet 2020, avaient prévu une revalorisation salariale des professionnels des établissements de santé et des EHPAD. S'agissant des autres structures du champ social et médico-social, des discussions se sont engagées entre l'État, les Fédérations d'employeurs du secteur social et médico-social privé non lucratif (AXESS) ainsi que les organisations syndicales, dans le cadre d'une mission confiée à Michel Laforcade.

Ces discussions ont abouti le 28 mai 2021 à un accord permettant la revalorisation salariale des métiers des structures du champ social et médico-social privées à but non lucratif à hauteur de 183 € nets (238 € bruts) pour les personnels soignants, les Aides Médico-Psychologiques (AMP), les Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) et les Accompagnants Éducatifs et Sociaux (AES) dans les établissements et services pour personnes handicapées ainsi que les Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) financés pour tout ou partie par l'Assurance Maladie.

La Fondation des Amis de l'Atelier a souhaité mettre en application de manière anticipée ces revalorisations, par décision unilatérale, sans attendre la transposition de l'accord au niveau de la branche. Ainsi, 839 salariés ont été concernés par cette mesure de façon rétroactive dès octobre 2021.

Par ailleurs, l'année 2021 aura également été marquée par la **mise en place d'autres mesures en faveur des salariés**, mesures qui ont été négociées dans le cadre des négociations annuelles entre la direction et les délégués syndicaux centraux :

- un accord collectif mettant en place une **prime mobilité** pour les salariés venant travailler en vélo ou en trottinette,
- un accord collectif prévoyant le versement d'une **prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**,
- un **avenant à l'accord mutuelle** prévoyant l'augmentation de la part patronale.

Enfin, la Fondation des Amis de l'Atelier a également conduit en 2021 des négociations relatives au temps de travail qui ont abouti à la signature d'un Accord majoritaire avec les syndicats CFTD, CFTC et CGT le 13 décembre 2021, permettant notamment la **mise en place de la rémunération des heures supplémentaires**, prioritairement sur la base du volontariat, et de manière régulière.

Ce nouvel accord met également en œuvre d'autres nouveautés comme la possibilité de télétravailler pour certains personnels et l'assouplissement du fonctionnement du Compte Épargne Temps.





En 2021,

2 196 salariés

dont **1 849** en **CDI**,
soit **85 %** des salariés

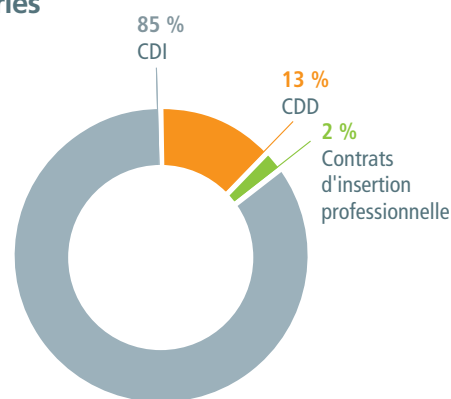
75 % de **femmes**
et **25 %** d'**hommes**

55 % des professionnels
dans les **métiers éducatifs**

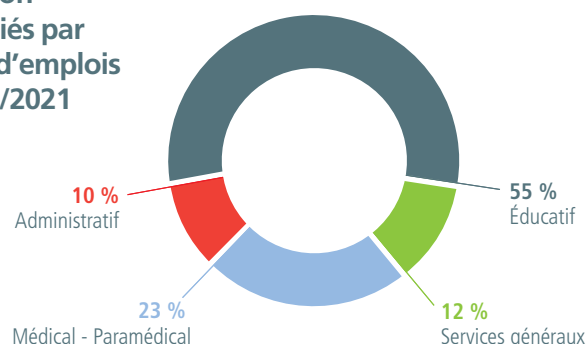
23 % dans les **fonctions**
médicales
et **paramédicales**

12 % dans les **services**
généraux, **près de 10 %**
dans les **fonctions**
administratives

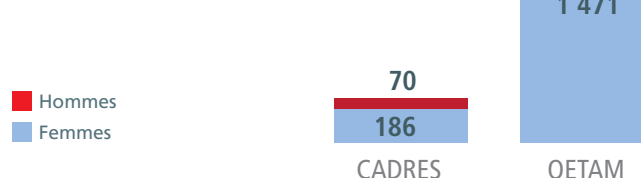
Répartition des salariés
par type de contrat
au 31/12/2021



Répartition
des salariés par
familles d'emplois
au 31/12/2021



Répartition des salariés
par sexe et catégorie
professionnelle au
31/12/2021



Prévenir et reconnaître les risques professionnels propres à nos métiers

La préservation de la santé au travail est une préoccupation majeure de la Fondation. Des moyens importants sont ainsi mis en œuvre en matière de prévention des risques professionnels :

- dans les établissements, des correspondants prévention - formés aux techniques de l'évaluation et de la prévention des risques - relaient et accompagnent la déclinaison de la politique de la Fondation,
- pour l'ensemble des salariés, des actions de formation ciblées sur la prévention des principaux risques liés à notre secteur d'activité sont mises en œuvre, telles que : formations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), gestes et postures, prévention des Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS), connaissance des pathologies mentales et psychiques, gestion des comportements violents en lien avec les pathologies des personnes accompagnées, formations en hygiène, etc.

En 2021, les formations mises en œuvre dans le cadre de la politique de prévention ont concerné 24,39 % des participants et 9 % du total des heures de formation dispensées :

- des temps d'expression et de discussion mis à la disposition des salariés, via des groupes d'analyse de pratiques, qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux,
- un partenariat avec la plateforme d'écoute SPS (créée par l'Association Soins aux Professionnels de Santé), permettant aux salariés qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique gratuit en toute confidentialité.

Un dialogue social au plus près des réalités des établissements et des services

Avec 10 CSE d'établissements, 1 comité central social et économique d'entreprise, 1 commission santé, sécurité et conditions de travail centrale (CSSCT), 48 représentants de proximité, 5 délégués syndicaux centraux et 11 délégués syndicaux, la Fondation des Amis de l'Atelier met en œuvre un dialogue social au plus près des questions et problématiques rencontrées par les salariés.

En 2021, pas moins de 163 réunions sur l'ensemble de l'année ont été organisées entre la Direction de la Fondation et les représentants du personnel, toutes instances confondues.

La CSSCT-Centrale, dont la composition est paritaire, a, par ailleurs, travaillé à la conception d'une procédure de gestion des situations de harcèlement. Cette procédure s'appuie sur :

- la désignation de deux référents harcèlement (une référente représentante des salariés et une référente représentante de la Fondation),
- la désignation de correspondants harcèlement dans chaque CSE,
- la conception d'actions de sensibilisation,
- la mise en œuvre d'un dispositif précis d'analyse et d'enquête des situations par les référents harcèlement au travers d'une commission d'enquête.

La mise en œuvre de ces actions se poursuivra en 2022.

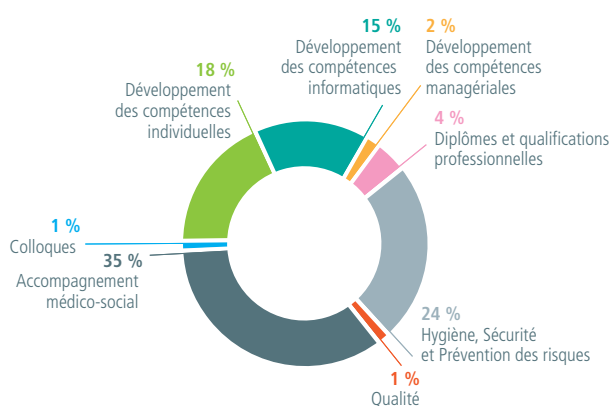
Former, adapter les compétences aux évolutions du secteur médico-social et accompagner les projets professionnels des collaborateurs

La doctrine « Formation et développement des compétences » de la Fondation a pour vocation d'être dynamique et, en conséquence, de s'adapter aux évolutions des enjeux stratégiques et organisationnels de la Fondation et aux mutations des métiers du secteur médico-social. À ce titre, l'accès à la formation et à la professionnalisation au sein de la Fondation constitue un sujet d'importance. Afin de garantir un accès à la formation et un développement des compétences constant à ses équipes, la Fondation a maintenu à 2 % de la masse salariale brute sa contribution à la formation professionnelle. Le Plan de Développement des Compétences 2021 de la Fondation a ainsi été réalisé à partir des besoins exprimés par les Directeurs d'établissement et les Directions fonctionnelles du siège afin de disposer d'une vision précise des enjeux stratégiques et des projets prioritaires qui nécessitent de mobiliser des actions de formations. Il s'est également appuyé sur les orientations prioritaires définies par la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines en lien avec les orientations du Projet stratégique de la Fondation et sur les obligations légales et réglementaires du secteur médico-social.

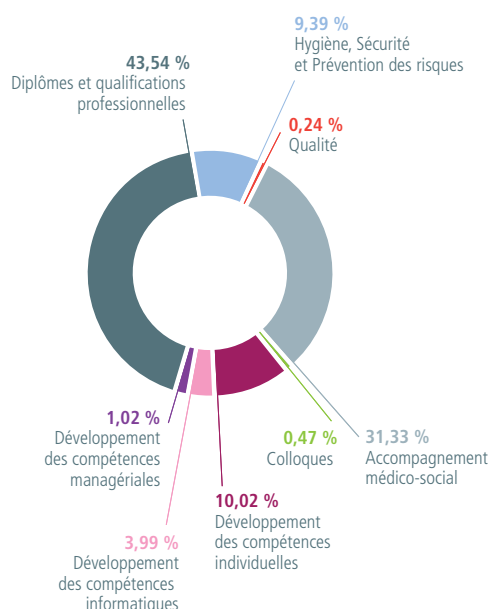
En 2021, le nombre total de stagiaires formés a augmenté de 33 % (contre une baisse de 36 % en 2020 en lien avec la crise sanitaire). Ainsi, 2 915 stagiaires ont été formés (contre 2 190 en 2020).

Dès lors, pour maintenir un accompagnement de qualité auprès des personnes accueillies, des formations nécessaires au développement et/ou au maintien des compétences des collaborateurs ont été financées notamment sur les thèmes de l'accompagnement médico-social, de la compréhension des pathologies et des handicaps, de la prévention et des savoir-faire techniques propres à chaque métier.

Répartition des effectifs formés par thème de formation, tous dispositifs de formation confondus (en pourcentage d'effectifs formés)



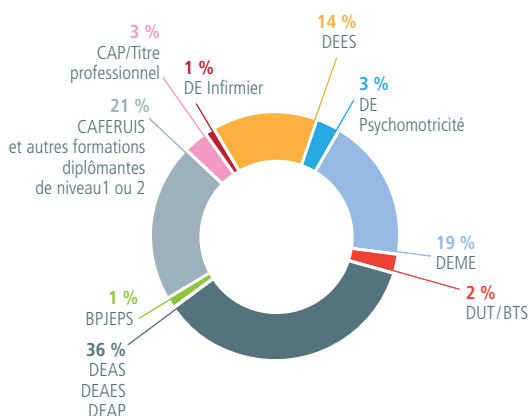
Répartition des thèmes de formation tous dispositifs de formation confondus (en pourcentage du nombre d'heures de formations dispensées)



En 2021, les dépenses allouées aux formations diplômantes représentent environ 43 % des dépenses en formation. 97 collaborateurs ont pu débuter ou finaliser un parcours de formation diplômante ou certifiant (contre 91 collaborateurs en 2020).

L'accès aux formations diplômantes financées via la VAE, les dispositifs d'alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage et périodes de professionnalisation), les CPF et CPF de transition professionnelle (ancien CIF) reste un axe prioritaire pour la Fondation afin de faire monter en compétences ses collaborateurs, de promouvoir la mobilité interne et, par conséquent, la fidélisation des équipes : autant d'enjeux qui apparaissent majeurs du fait des problématiques de recrutement observées dans le secteur médico-social.

Répartition par type de formation diplômante en cours de préparation



En conséquence, pour renforcer l'accès aux formations diplômantes, la Fondation a lancé en 2021 sa première campagne interne d'accès aux formations diplômantes du secteur médico-social prévoyant le financement de projets de formation diplômants.

Ainsi, les salariés ayant pour projet d'évoluer vers les métiers d'aide-soignant, accompagnant-éducatif et social, infirmier, éducateur spécialisé ou moniteur éducateur par le biais d'une formation diplômante ont pu transmettre au Pôle Développement RH de la Fondation un dossier de candidature.

Au total, 175 salariés ont saisi cette opportunité en déposant un dossier de candidature. Tous les postulants seront reçus au siège de la Fondation, au 1^{er} trimestre 2022, afin de participer aux épreuves de sélection liées à ce dispositif : tests d'aptitudes professionnelles et entretien individuel avec un jury interne composé d'un Directeur d'établissement et d'un professionnel de la Direction des Ressources Humaines. À l'issue des épreuves de sélection, les membres du jury procéderont aux délibérations dans le but de statuer sur les projets de formations qui pourront être financés par la Fondation.

Enfin, dans le respect du Projet 2020 - 2025, afin de mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et une organisation permettant l'identification des talents, la Fondation des Amis de l'Atelier a procédé à l'acquisition en 2021 des modules « performance », « formation », « mobilité » et « recrutement » du progiciel Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) Talentia.

Le progiciel Talentia va permettre de structurer et de dématérialiser les process liés au développement des Ressources Humaines (gestion des campagnes d'entretien annuel d'évaluation et entretiens professionnels, accès direct au catalogue de formation dématérialisé de la Fondation, inscriptions aux formations en ligne, transmission des demandes de mobilité en ligne...).

Le paramétrage du logiciel a été initié en 2021 et se poursuivra en 2022. Le siège de la Fondation a été désigné comme « site pilote » pour l'utilisation du module « performance » dont l'objectif est la mise en place d'une campagne d'entretien annuel d'évaluation et d'entretien professionnel unique pour l'ensemble des salariés du siège ; campagne qui sera lancée au 1^{er} semestre 2022. Par la suite, le déploiement de l'ensemble des modules auprès des professionnels de la Fondation se fera progressivement et sera accompagné de webinaires d'information et/ou de formations pour favoriser l'évolution des pratiques et l'appropriation de ces nouvelles méthodes de travail.

Service social

En cohérence avec la philosophie d'entreprise sociale définie par le Projet 2020 - 2025 de la Fondation, les salariés peuvent bénéficier des services d'une assistante sociale qui est à leur disposition à temps plein pour les informer, les écouter, les orienter et les accompagner dans tous les domaines de la vie courante : vie familiale, travail, budget, santé, logement.

L'assistante sociale exerce sa mission en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

En 2021, malgré la crise sanitaire, l'activité de l'assistante sociale s'est poursuivie et a même augmenté. Ainsi, 331 salariés ont été accompagnés par l'assistante sociale et 1 160 entretiens ont été réalisés.

Rapport financier 2021

Le mot du trésorier

1- Faits marquants de l'exercice

Dans la continuité de l'année précédente, 2021 reste une année marquée par une relative instabilité de son environnement économique et social. Les conditions d'exploitation des établissements ont notamment été fragilisées par la crise sanitaire et l'accélération de la pénurie de main-d'œuvre frappant les métiers du secteur. La Fondation a néanmoins réussi à maintenir sa qualité d'accompagnement de ses usagers, dans ce contexte sectoriel difficile.

Ainsi, pour éviter le déséquilibre des équipes et la dégradation de l'activité, la Fondation s'est positionnée dès 2021, dans une politique salariale favorable avec pour enjeu de renforcer l'attractivité de ses métiers. La Fondation a engagé sur l'année plusieurs actions de revalorisations salariales, en anticipant notamment les accords Laforcade tel que préconisé par le gouvernement, mais aussi à travers des initiatives plus spécifiques, comme la renégociation des accords sur le temps de travail.

Enfin, pour pallier aux difficultés de planification nées des impacts de la crise sanitaire et de la pénurie de personnel, les établissements ont eu un recours accru à des ressources externes pour renforcer les équipes et préserver les conditions de travail.

Dans le même temps, la Fondation a poursuivi sa croissance au travers de projets d'envergure et de l'évolution de son offre d'accompagnement. 2021 restera ainsi une année de forts investissements (14,9 M€), portée par certains projets majeurs qui impacteront significativement les années futures :

- Finalisation des travaux du FAM de Bécheville (6,2 M€ d'investissements sur l'exercice) pour une ouverture début octobre 2021, tel qu'anticipé. L'actif total des bâtiments à fin 2021 du FAM de Bécheville représente 20,5 M€, financés quasi intégralement par subventions départementales.
- Poursuite des travaux de rénovation et d'extension de l'établissement L'Alliance avec 2,5 M€ investis sur l'exercice, soit un actif de 3,7 M€ à fin 2021.

Parallèlement, la Fondation a renforcé et fait évoluer son offre d'accompagnement sur 2021 grâce à l'exploitation de nouveaux dispositifs apparus sur 2021 :

- Ouverture en année pleine de l'IME La Boussole Bleue. L'ensemble (IME et SESSAD) a réalisé ainsi en 2021, sa 1^{ère} année complète, en atteignant l'équilibre économique.
- Transformation du Pôle enfance 77 pour mieux répondre aux enjeux du territoire incluant le développement d'une équipe mobile en soutien aux établissements de protection de l'enfance pour les enfants atteints de handicap psychique ou mental.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par la signature du nouveau CPOM 2022-2026 sur la Région Île-de-France avec l'ensemble des financeurs des établissements de la région (55 établissements pour un budget annuel de 122 M€). Cet accord a permis de pérenniser une part significative des financements de la Fondation pour une période de 5 ans, dans un cadre contractuel redéfini avec nos financeurs. Ce cadre permet notamment une clarification des objectifs de la Fondation vis-à-vis des financeurs, tout en accordant une plus grande souplesse dans l'utilisation des moyens octroyés.

2- Activité de la Fondation

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 156 919 930 € en augmentation de 2,9 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'impulsion des ouvertures récentes des nouveaux dispositifs. Le total des produits s'élève à 158 235 980 € en augmentation de 2,9%. Les charges d'exploitation s'élèvent à 154 723 956 € en augmentation de 5,6% par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 155 740 766 € en augmentation de 5,4% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net comptable de l'exercice est excédentaire de 2 495 213 €.

Investissements

En 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 14,9 M€ contre 18,8 M€ en 2020.

Bilan au 31.12.2021

	BRUT 2021	AMORTISSEMENT 2021	NET 2021	RAPPEL 2020
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	220 205 590,20	101 388 656,65	118 816 933,55	111 595 397,39
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 854 136,57	1 053 999,31	800 137,26	219 316,93
Frais d'établissement	1 068 872,65	326 184,24	742 688,41	174 263,73
Autres immobilisations incorporelles	778 329,16	727 815,07	50 514,09	45 053,20
Immobilisations incorporelles en cours	6 934,76		6 934,76	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	208 566 450,84	100 327 644,69	108 238 806,15	101 868 174,00
Terrains et agencement de terrains	6 708 149,73	34 350,55	6 673 799,18	6 676 126,45
Constructions	141 792 970,48	57 367 048,46	84 425 922,02	56 772 558,52
Installation technique matériel et outillage	12 759 334,15	10 206 827,01	2 552 507,14	2 484 607,29
Autres immobilisations corporelles	44 979 613,38	32 719 418,67	12 260 194,71	11 191 908,06
Immobilisations corporelles en cours	2 326 383,10		2 326 383,10	24 742 973,68
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 785 002,79	7 012,65	9 777 990,14	9 507 906,46
Titres immobilisés	5 900 575,75		5 900 575,75	5 900 605,45
Prêts	3 163 220,09		3 163 220,09	2 900 810,49
Autres immobilisations financières	721 206,95	7 012,65	714 194,30	706 490,52
ACTIF CIRCULANT	79 892 806,30	943 688,69	78 949 117,61	77 456 529,53
STOCKS	596 933,62	326,13	596 607,49	526 960,38
Matières premières et fournitures	478 568,61	326,13	478 242,48	419 991,66
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	118 365,01		118 365,01	106 968,72
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	166 279,26		166 279,26	240 884,32
CRÉANCES	22 174 165,25	943 362,56	21 230 802,69	19 777 214,69
Usagers et comptes rattachés	18 600 279,07	893 362,56	17 706 916,51	14 335 771,20
Autres créances	3 573 886,18	50 000,00	3 523 886,18	5 441 443,49
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	24 382 868,05		24 382 868,05	20 793 123,31
DISPONIBILITÉS	32 379 444,56		32 379 444,56	35 847 181,76
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	193 115,56		193 115,56	271 165,07
TOTAL ACTIF	300 098 396,50	102 332 345,34	197 766 051,16	189 051 926,92
PASSIF				
			2021	RAPPEL 2020
FONDS PROPRES			105 330 005,83	103 096 697,97
Fonds propres sans droit de reprise			26 681 437,23	26 681 437,23
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves			17 512 735,93	14 853 611,51
Dont réserves des ESMS			17 512 735,93	
Report à nouveau			29 491 025,70	
Dont Report à nouveau Gestion non contrôlée			3 692 841,77	2 818 420,44
Dont Report à nouveau ESMS			25 798 183,93	22 041 739,60
Dépenses non opposables aux tiers financeurs			- 3 061 675,47	- 1 789 368,66
Excédent ou déficit de l'exercice			2 495 213,49	6 017 683,27
Dont excédent sous contrôle de tiers financeurs			2 649 648,29	
Dont déficit sous Gestion Fondation			- 154 434,80	
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)			73 118 736,88	70 623 523,39
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES			32 211 268,95	32 473 174,58
Subventions d'investissement			29 996 859,47	30 258 765,10
Provisions réglementées			2 214 409,48	2 214 409,48
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			11 886 445,36	11 795 218,01
Fonds reportés liés aux legs ou donations			751 933,03	665 440,41
Fonds dédiés			11 134 512,33	11 129 777,60
Dont fonds dédiés sur contributions financières pour ESMS			9 446 854,39	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			6 240 889,84	6 118 262,47
Provisions pour risques			259 530,26	639 698,24
Provisions pour charges			5 981 359,58	5 478 564,23
DETTES			74 308 710,13	68 041 748,47
Emprunts et dettes établissements de crédit			44 570 044,96	41 722 816,00
Emprunts et dettes financières diverses			2 202 667,85	2 266 207,21
Redevables créditeurs			1 010 638,04	383 206,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 352 800,26	5 069 236,18
Dettes fiscales et sociales			18 943 658,60	15 375 971,98
Dettes sur immobilisations			1 412 086,13	2 546 099,22
Autres dettes			510 213,52	587 268,94
Produits constatés d'avance			306 600,77	90 942,92
TOTAL PASSIF			197 766 051,16	189 051 926,92

Comptes de résultat 2021

CHARGES	2021	Rappel 2020
Charges d'exploitation	154 723 956,13	146 525 641,24
Achats nets de marchandises		1 330,95
Achats nets de matières premières & fournitures	1 638 382,15	1 719 953,56
Achats nets d'autres approvisionnements	362 515,66	394 877,35
Achats prestations de services refacturées	120 672,80	149 600,78
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 639 897,43	6 686 030,74
Autres charges externes	28 245 370,85	24 503 451,16
Impôts taxes assimilés	8 255 294,52	7 531 740,79
Salaires et traitements	66 713 735,96	64 193 111,19
Charges sociales	25 739 465,40	25 313 299,53
Dotations aux amortissements / immo	8 522 357,98	7 719 810,25
Provisions sur actif circulant	507 158,60	167 312,24
Provisions pour litiges	53 500,00	107 500,00
Provisions pour grosses réparations		
Provisions départ retraite	5 842 446,25	5 339 650,90
Provisions pour risques et charges		
Autres charges	325 603,00	139 344,30
Reports en fonds dédiés	1 757 555,53	2 558 627,50
Charges financières	699 641,17	668 797,45
Intérêts et charges assimilés	684 293,80	668 797,45
Dotations aux provisions financières		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Autres charges financières	15 347,37	
Charges exceptionnelles	317 169,13	567 232,82
Sur opérations de gestion	193 469,76	12 289,00
Sur exercice antérieur	400,00	
Sur opérations en capital	11 154,39	485 100,87
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	112 144,98	69 842,95
Dotations aux amortissements réserve trésorerie		
Dotations prov. réglementées/immobilisations		
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES	155 740 766,43	147 761 671,51
Déficit		
Charges des contributions volontaires en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	23 512,40	156 573,87
Prestations en nature	68 812,00	70 693,64
Personnel bénévole		
PRODUITS	2021	Rappel 2020
Produits d'exploitation	156 919 930,08	152 456 240,51
Ventes de marchandises	112 472,39	117 857,44
Production vendue	2 870 060,85	2 878 091,07
Prestations de services	12 377 119,46	11 656 377,16
Dont Prestations de services des ESMS	5 801 260,34	
Production stockée	11 396,29	57 896,79
Dotations et produits de tarification des activités sociales/médico-sociales	120 454 186,37	117 112 227,10
Subventions d'exploitation	3 131 620,38	2 718 966,90
Dons manuels	135 513,00	215 176,41
Mécénats	124 784,00	138 070,00
Legs, donations, assurances-vie	285 000,00	155 565,32
Reprise sur provision	6 026 306,72	5 362 259,20
Transferts de charges	472 862,29	627 775,52
Utilisations des fonds dédiés	1 666 328,18	1 194 808,90
Autres produits	9 252 280,15	10 221 168,70
Résultat d'exploitation	2 195 973,95	5 930 599,27
Produits financiers	325 400,03	45 846,76
Escomptes obtenus		
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement	7 872,44	
Autres produits financiers	317 527,59	45 846,76
Résultat financier	- 374 241,14	- 622 950,69
Produits exceptionnels	990 649,81	1 277 267,51
Sur opération de gestion	41 376,86	170 828,89
Sur exercice antérieur		396,00
Sur opération en capital	949 272,95	1 106 042,62
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Résultat exceptionnel	673 480,68	710 034,69
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL PRODUITS	158 235 979,92	153 779 354,78
Excédent	2 495 213,49	6 017 683,27
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	23 512,40	156 573,87
Prestations en nature	68 812,00	70 693,64
Bénévolat		
Dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	2 649 648,29	5 217 879,78
Dont Résultat Gestion Fondation	- 154 434,80	799 803,49

Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (Foyer de l'Alliance, Résidence des Amis) ainsi qu'aux investissements liés aux nouveaux établissements (FAM de Bécheville essentiellement).

Créances

Les créances nettes d'exploitation s'élèvent à 21,2 M€ au 31/12/2021, en progression de + 1,4 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est en lien avec la croissance de l'activité (nouveaux dispositifs) et un rallongement des délais de recouvrement auprès de certains financeurs.

Les créances douteuses sont relativement stables, les risques de recouvrement ayant été intégralement provisionnés.

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2021 (dont valeurs mobilières de placement) s'établit à 56,8 M€ contre 56,6 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

La Fondation a mobilisé pour 5,4 M€ de nouveaux emprunts en 2021, qui viennent financer principalement les travaux de l'extension de l'Alliance. L'endettement brut s'élève à 46,8 M€ à fin 2021 contre 44 M€ en 2020.

Fonds associatifs

Les Fonds Propres de la Fondation au 31 décembre 2021 s'élèvent à 105,3 M€. Ils progressent de + 2,2 M€ par rapport à la situation du 31 décembre 2020. Cette évolution est principalement due à l'excédent généré sur l'exercice pour 2,5 M€.

Le ratio emprunts et dettes financières sur fonds associatifs passe à 0,44 contre 0,43 en 2020.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2021 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 126 K€, celui de la SCI GAMBETTA est en excédent de 8 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 152 K€. Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2021 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

3. Perspectives

Les états financiers de la Fondation ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

La Fondation devra faire face en 2022 à des enjeux d'attractivité de ses métiers, dont les principaux impacts financiers se matérialiseront par l'application des accords Laforcade pour une majorité des salariés de la Fondation. Les derniers décrets parus sur le champ d'application de ces accords, impliquent un coût complémentaire de plusieurs millions d'euros pour la Fondation. Ces coûts devraient être intégralement pris en charge par nos financeurs, même si les mécanismes de financement restent à préciser et à confirmer dans le cadre des prochaines notifications budgétaires. Au-delà des accords Laforcade, la Fondation devra également faire preuve d'innovation pour renforcer son attractivité et ainsi conserver son savoir-faire et favoriser son développement.

Par ailleurs, la Fondation poursuivra ses projets de développement et d'évolution de son offre sur les années à venir, en veillant à garantir son équilibre économique et financier. L'ouverture du FAM de Bécheville, la transformation du Pôle enfance mais aussi les projets d'Habitat Inclusif et de prévention des départs en Belgique sont autant d'enjeux majeurs pour la Fondation et démontrent la confiance accordée par nos financeurs.

Enfin, la Fondation poursuivra en 2022 l'amélioration de son organisation, de ses outils et moyens pour faciliter et améliorer la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini du projet stratégique et institutionnel de la Fondation.

La poursuite des réunions du Groupe de Travail Économique et Financier au sein du Conseil d'administration permettra de prolonger les actions à mettre en œuvre sur la politique de placements et de gestion de dette, le recouvrement des créances, la politique d'achats et le démarrage d'une cartographie des risques financiers.

Le Trésorier

La Fondation des Amis de l'Atelier fête ses 60 ans et poursuit ses innovations en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap



L'histoire débute par une réponse personnelle puis associative à l'absence de solutions

En 1957, Anne Sommermeyer accueille des familles avec des enfants en situation de handicap qu'elle croise dans les rues de Châtenay-Malabry. La pauvreté des dispositifs en termes de places d'accueil et le peu de prise en compte du handicap par les collectivités publiques et territoriales sont alors criants. Il faudra attendre la loi de 1975 pour que, sous l'impulsion de volontés individuelles et collectives privées, des règles viennent enfin régir ce secteur.

Elle décide alors, dans une démarche personnelle, de s'occuper de ces enfants, par moments, afin de permettre un peu de répit aux parents. Sa démarche est peu à peu connue de bouche à oreille et elle a de plus en plus de demande de soutien et d'aide. C'est alors qu'elle se tourne vers sa communauté protestante pour obtenir un endroit, hors de chez elle, pour s'occuper de ces enfants. Ce sera la Nichée, sur le terrain derrière le Temple de Châtenay-Malabry. Les enfants y jouent, y découvrent des activités leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences.

Ils grandissent et il faut maintenant leur proposer un avenir. C'est dans cette optique de leur apprendre un métier qu'est créée pour ce faire, en 1961, l'association Les Amis de l'Atelier, avec la mise en place d'activités de jour pour de jeunes adultes dans le cadre du Centre d'Aide par le Travail (CAT, aujourd'hui appelé ESAT) « L'Atelier », puis du Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL, aujourd'hui appelé CAJ) « Égalité ».

Découvrez l'histoire de la Fondation en scannant le QR Code suivant :



S'adapter aux besoins de la personne

La Fondation des Amis de l'Atelier a toujours innové en anticipant les besoins et en développant son accompagnement au plus proche des besoins des personnes en situation de handicap. Dès sa création, la Fondation, alors association, avait la conviction que la personne en situation de handicap devait être l'actrice centrale d'un accompagnement adapté à ses besoins, et non l'inverse.

La Fondation des Amis de l'Atelier a depuis toujours, dans son ADN, cette conviction qu'il n'y a pas de déterminisme, que l'autodétermination de la personne en situation de handicap doit être prise en considération et que l'accompagnement ne doit pas être exclusivement « dans les murs ».

En effet, la vie en internat dans une structure ne répond pas aux besoins de tous, certaines personnes handicapées pouvant vivre de manière autonome. Et pour les accompagner, la Fondation a inventé dès les années 60, le service qui aujourd'hui s'appelle SAVS, bien avant que celui-ci existe juridiquement.

Et c'est avec l'idée d'héberger des personnes travaillant en CAT que la Fondation des Amis de l'Atelier a mis en place des logements autonomes et diffus, au cœur des villes.

La Fondation a également ouvert les premières Résidences Accueil en Île-de-France. Il s'agissait de pensions de famille pour personnes avec handicap psychique. Elle propose désormais ce type d'hébergement dans les départements 77, 92, 94 et 95, et poursuit sur deux autres départements d'Île-de-France (78 et 91) en 2021 et 2022.



Parallèlement, la Fondation continue de développer des places d'internat, pour répondre aux besoins des personnes les plus lourdement handicapées. Elle a ouvert d'ailleurs en octobre dernier, le FAM Interdépartemental de Bécheville Patrick Devedjian. Ce foyer accueillera à terme 66 personnes présentant un Trouble du Spectre Autistique et 50 personnes avec un handicap psychique, en hébergement permanent, semi-internat ou en unité d'accueil renforcée de transition.

Aujourd'hui la Fondation des Amis de l'Atelier accompagne plus de 3 000 enfants et adultes en situation de handicap psychique, mental ou avec autisme, au travers 93 établissements, services et dispositifs :

- des lieux d'hébergement et des logements pour adultes (Foyers, résidences pour personnes vieillissantes, résidences accueil...),
- des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et des Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH),
- des établissements d'accueil, d'accompagnement et de soins spécialisés : Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), Services d'Accueil de Jour, Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) et Établissements d'Accueil Médicalisé (EAM),
- des Pôles enfance permettant l'accompagnement et la scolarisation d'enfants : Instituts Médico Éducatifs (IME) et Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- des espaces d'accueil, d'accompagnement et d'intégration : Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), Centre d'Accueil de Jour (CAJ),
- des lieux d'insertion et d'accompagnement par le travail : Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), Plateforme Insertion & Hanploi,
- des Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE), des « communautés 360 » et des dispositifs de logements intégrés.

Innover pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire

Fêter les 60 ans de la Fondation des Amis de l'Atelier, c'est fêter 60 années d'accompagnement et d'innovation à travers une ambition visionnaire de la part des créateurs et des dirigeants. En effet, les équipes de la Fondation poursuivent leur engagement en développant de nouvelles solutions pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire. En voici deux exemples :

• La création d'un dispositif d'inclusion par le bénévolat Si T BénéVole

Si T BénéVole a été lancé en 2016, à la suite d'une demande exprimée par certains des adultes accompagnés par les établissements. Ces derniers souhaitaient, même s'il leur était difficile de par leurs troubles mentaux d'accéder au travail, « être comme tout le monde », « intégrés dans la société » et surtout « s'engager ».

Ce dispositif se concrétise via la signature de conventions de partenariat entre la Fondation et différents acteurs (mairie, centre communal d'action sociale, associations telles que la Croix-Rouge ou les Restos du Cœur, refuges animaliers...).

Au total, la Fondation a signé 54 conventions de partenariat pour encadrer plus de 300 actions bénévoles, et ce sont 104 personnes accompagnées qui se sont lancées dans l'aventure.

• La création de la Plateforme Insertion & Hanploi

Créée en 2019, cette plateforme propose un accompagnement vers l'insertion professionnelle pour les usagers des établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier : informations et conseils en matière d'emploi comme les prestations des services publics de l'emploi, les salons et les lieux de documentations.

Elle offre également un service d'accompagnement vers et dans l'emploi avec le dispositif d'Emploi Accompagné « Hanploi & Moi ». Ce service s'adresse aux usagers des établissements de la Fondation, aux entreprises, et aux personnes extérieures avec Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et une orientation vers le dispositif d'Emploi Accompagné. L'objectif est de faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap, en changeant d'angle de vue et donc de regard.



60 ans mais toujours agile et engagée

Malgré la crise sanitaire, la Fondation a continué à innover, à accompagner hors les murs, à maintenir un lien fort avec les familles. Elle a aussi réussi à organiser des vacances pour des enfants autistes en trouvant des mécènes pour rendre ce projet accessible à toutes les familles et leur permettre ainsi du répit. La Fondation a également ouvert des séjours de vacances dans des mobil-homes, accueilli des personnes sans solutions d'accompagnement.

Même l'anniversaire de la Fondation a été bouleversé ! La Fondation souhaitait le fêter par un grand événement festif mais a dû le transformer en challenges en établissements et services, avec les personnes accompagnées, les salariés, les partenaires.

Pour fêter cette année anniversaire, les résidents et professionnels de la Fondation ont ainsi relevé 4 défis tout au long de l'année !

Défi photos : Un concours photos a été organisé, en début d'année 2021, afin d'illustrer ce que représentait le chiffre 60 pour chacun et chacune. Les établissements et services ont relevé le défi lancé avec brio et créativité !

Défi sportif : Au printemps 2021, les résidents et les professionnels des 93 établissements et services de la Fondation ont été mis au défi de réaliser des challenges sportifs : bowling, ping-pong, course à pied, danse, basket, tir à l'arc et bien d'autres sports ont ainsi été mis à l'honneur !

Défi artistique : Durant l'été de cette année anniversaire, les établissements et services ont participé à un grand challenge pour raconter l'histoire de la Fondation en réalisant une fresque artistique. Pinceaux, craies, pastels gras, crayons, feutres mais aussi argile ou encore bombes de peinture... de nombreux outils et de nombreuses techniques ont été utilisés pour réaliser les œuvres collectives ou individuelles créatives et colorées !

Défi musical : Pour clôturer l'année des 60 ans, les personnes accompagnées et les professionnels de la Fondation ont célébré cet anniversaire en chanson. Toutes et tous se sont filmés en chantant Joyeux Anniversaire !

Un grand bravo à l'ensemble des participants qui ont su relever les 4 défis de l'année avec brio dans la bonne humeur et **un grand merci à l'ensemble de nos partenaires et mécènes** dont les clins d'œil pour nos 60 ans, nous ont particulièrement touchés !



Visionnez
le retour en images
de cette belle année
anniversaire en
scannant le QR Code
suivant :



Implantation

Les établissements et services



- Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) : structures permettant aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en Entreprise Adaptée d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médico-social, d'activités de soutien et éducatives.
- Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ) et Services d'Accueil de Jour (SAJ) : centres proposant un accueil en journée et des activités variées pour celles et ceux qui souhaitent dynamiser leur vie sociale.
- Les Sections d'Animation : services accueillant un public appelé progressivement à quitter le monde du travail du fait de leur vieillissement ou de leur état de santé. Cet accompagnement prépare la personne à un nouveau projet de vie.
- Les Foyers d'Hébergement : établissements assurant l'hébergement et l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un ESAT ou dans une Entreprise Adaptée.
- Les Foyers de Vie : lieux hébergeant des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes telles que des activités ludiques et éducatives, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.
- Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et les Établissements d'Accueil Médicalisés (EAM) : établissements accueillant des adultes en situation de handicap, dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitant un accompagnement pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Ces personnes requièrent un soutien et une stimulation constante.
- Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) : lieux de vie et de soins pour personnes adultes en situation de handicap, nécessitant un accompagnement permanent pour les actes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.
- Les Instituts Médico-Éducatif (IME) : lieux accueillant en internat ou en externat les enfants et adolescents en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement éducatif et des soins spécialisés.
- Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) : services apportant aux familles conseils et accompagnement, favorisant l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du SESSAD.
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) : services ayant pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels. Les SAVS prennent en charge, à leur domicile, des personnes adultes, dont le handicap rend nécessaire un accompagnement aux actes essentiels de l'existence, de la vie sociale et à l'autonomie. Les SAMSAH proposent ces mêmes services, ajoutant à cela un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- Les Pensions de famille (Maisons Relais et Résidences Accueil) : appartements adaptés pour celles et ceux souhaitant vivre de façon indépendante dans un environnement sécurisant.
- Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) : lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique souhaitant sortir de l'isolement.
- Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) : ces pôles permettent de prévenir les ruptures de parcours, à tout âge, en organisant un accompagnement adapté aux besoins des personnes, quel que soit leur handicap, par la mobilisation collective des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant sur un territoire, aussi bien en établissement qu'en libéral. Il s'agit d'un dispositif souple, adaptable et innovant qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes, en proposant aux personnes des plans d'interventions individualisés qui exigent la coordination d'une pluralité de professionnels dans une visée inclusive.
- La Plateforme Insertion & Hanploi (PIH) : Plateforme d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap.
- Établissement en projet.

75 La Fondation à Paris

► Total des places

FAM : 15
Foyer de Vie : 8

MAS : 45
SAVS/SAMSAH : 50
GEM : 67 adhérents à terme

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelaatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Les Deux Marronniers	59 boulevard de Strasbourg 75010 Paris	01 49 49 00 81	mas.paris@amisdelaatelier.org	Céline BLAZY
2	SAVS/SAMSAH	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 19	pole.planchette@amisdelaatelier.org	Céline BLAZY
3	FOYER DE VIE	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelaatelier.org	Céline BLAZY
4	FAM	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelaatelier.org	Céline BLAZY
5	GEM	La Vie à Paris	12 rue Tourneux 75012 Paris	07 62 87 50 57	gemplavieparis@gmail.com	Céline BLAZY



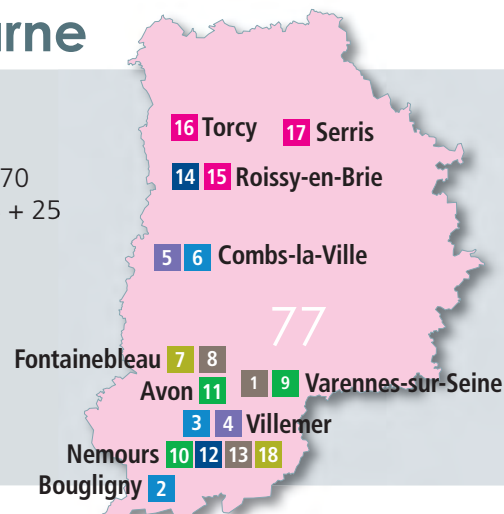
► Total des places

GEM : 105 adhérents
 FAM : 42 + 4 Hors les murs
 MAS : 112 + 1 en 2022
 SAVS/SAMSAH : 93

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 70
 Résidence Accueil/Maison Relais : 28 + 25
 Pôle enfance : 208
 Habitat inclusif : 8 + 12 en projet

Directrice Territoriale :
 Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
 s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	À Nouveau	10 route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 70 33 08	gemdevarennes77@orange.fr	Christine GAUTHIER
2	FOYER DE VIE	Domaine des Amis du Gâtinais	2 rue Saint-Paul 77570 Bougigny	01 60 55 52 50	foyer.bougigny@amisdelatelier.org	Sabrina HIDJEB
3	FOYER DE VIE	Foyer de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Sabrina HIDJEB
4	FAM	FAM de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Sabrina HIDJEB
5	FAM	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Sabrina HIDJEB
6	FOYER DE VIE	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Sabrina HIDJEB
7	RÉSIDENTE ACCUEIL	La Faisanderie	10 rue Canada 77300 Fontainebleau	01 60 39 50 47	rfo.fontainebleau@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
8	GEM	La Forêt	7 rue des Rouges Gorges 77300 Fontainebleau	01 64 24 59 07 06 69 68 48 08	gemdefontainebleau77300@orange.fr	Christine GAUTHIER
9	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Varennes : 10 bis route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 74 30 46	samsah.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
10	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Nemours : 12 rue des Palis 77140 Nemours	01 64 78 92 00	savs.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
11	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne d'Avon : 2 rue Gambetta 77210 Avon	07 60 58 66 56	samsah.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
12	MAS	Les Rochers de Nemours	8 rue de la Baraude 77140 Nemours	01 60 55 57 35	mas.nemours@amisdelatelier.org	Stéphanie MARCHAND-PACTON
13	GEM	La Vie	46 rue Émile Zola 77140 Nemours	01 60 51 37 41	gemdenemours@orange.fr	Christine GAUTHIER
14	MAS	André Berge	36 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 64 43 61 30	mas.berge@amisdelatelier.org	Françoise AUDURIEAU
15	IME, SESSAD	IME/SESSAD des Grands Champs	34 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 60 34 84 00	ime.grandschamps@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
16	IME, SESSAD, DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Jeu de Paume	6 rue du Jeu de Paume 77200 Torcy	01 61 44 03 40	ime.jeudepaume@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
17	IME, SESSAD, DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Val d'Europe	32 boulevard Robert Thiboust Bâtiment B - 77700 Serris	01 60 43 54 95	sessad.valdeurope@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
18	RÉSIDENTE ACCUEIL	Résidence Accueil du Mont-Saint-Martin	6 rue François Villon 77140 Nemours	06 68 60 93 05	me.nemours@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER

* Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.

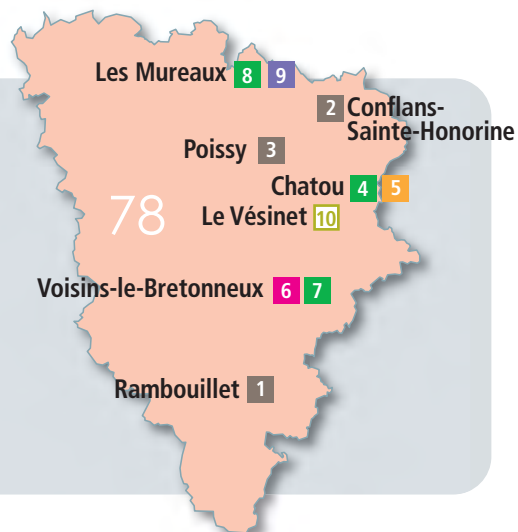
► Total des places

GEM : 112 adhérents
SAVS/SAMSAH : 65
CAJ : 10

Résidence Accueil : 30 en projet
PCPE : 40
SAMSAH : 21
FAM : 116

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	La Tortue qui Trotte	54 rue d'Angiviller 78120 Rambouillet	01 30 88 91 53	gem.rambouillet@gmail.com	Nicole ESPEILLAC
2	GEM	La Solidarité	26 rue du Général Sarrail 78700 Conflans-Sainte-Honorine	01 39 75 82 30	gem.conflans78@orange.fr	Nicole ESPEILLAC
3	GEM	Arc-en-Ciel	72 boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 65 59 82	gem.arcenciel.78@gmail.com	Nicole ESPEILLAC
4	SAVS/ SAMSAH	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	canotiers.secr@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
5	CAJ	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	canotiers.caj@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
6	PCPE	Transition Yvelines	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	pcpe78@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
7	SAMSAH	Altitude 78 Antenne Voisins-le-Bretonneux	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	samsah.voisins@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
8	SAMSAH	Altitude 78 Antenne Les Mureaux	1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	01 30 68 63 10	samsah.nordyvelines@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
9	FAM	Interdépartemental 78/92 de Bécheville Patrick Devedjian	Site de Bécheville 1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	01 34 92 89 00	fam7892@amisdelatelier.org	Boujma GOUJIR
10	RÉSIDENTE ACCUEIL	Le Vésinet	ZAC Princesse 78100 Le Vésinet	EN PROJET		Nicole ESPEILLAC



91 La Fondation en Essonne

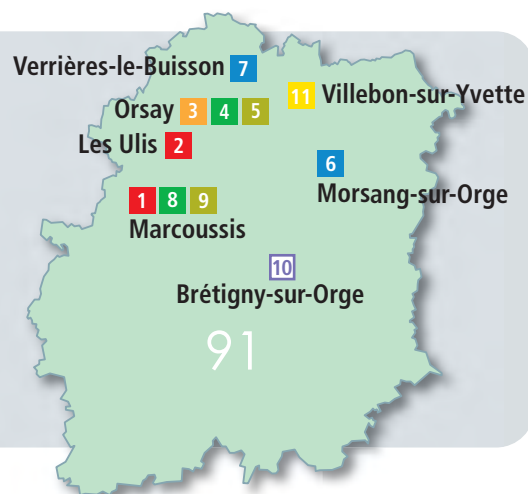
► Total des places

ESAT : 165
Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 73
Résidence Accueil/Maison Relais : 35

EAM : 30 en projet
SAJ : 30
SAVS : 86

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Vie en Herbes	Chemin des Bieds 91460 Marcoussis	01 64 49 36 75	esat.vieenherbes@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
2	ESAT	Parc de Courtabœuf Mosaïc Services	2 avenue de l'Amazonie 91952 Les Ulis Cedex	01 64 86 41 10	esat.courtaboeuf@amisdelatelier.org	Claire RETTIG
3	SAJ	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
4	SAVS	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
5	RÉSIDENCE ACCUEIL	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
6	FOYER DE VIE	Résidence La Guérinière	11 rue André Malraux 91390 Morsang-sur-Orge	01 69 73 13 22	lagueriniere@amisdelatelier.org	Odile BOUSARD
7	FOYER DE VIE	L'Alliance	1 route des Gâtines 91370 Verrières-le-Buisson	01 69 53 91 55	foyer.alliance@amisdelatelier.org	Odile BOUSARD
8	SAVS	Du Côté de Chez Soi	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87	ducotedechezsoi@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
9	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Marcoussis	33 rue Alfred Dubois 91460 Marcoussis	06 98 27 19 32	ra.marcoussis@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
10	EAM		Brétigny-sur-Orge	EN PROJET		
11	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org	Sabine LUCOT



► Total des places

CITL : 98	Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 125
ESAT : 260	Résidence Accueil/Maison Relais : 77
FAM : 19	PCPE : 40
MAS : 102	SAMSAH : 21
SAVS : 202	Habitat Inclusif : 8

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org

La Garenne-Colombes 11 12 22

92

Châtillon 6 7 8 9 10 23

Clamart 13 14 20 21

Le Plessis-Robinson 15 16 17 18 19

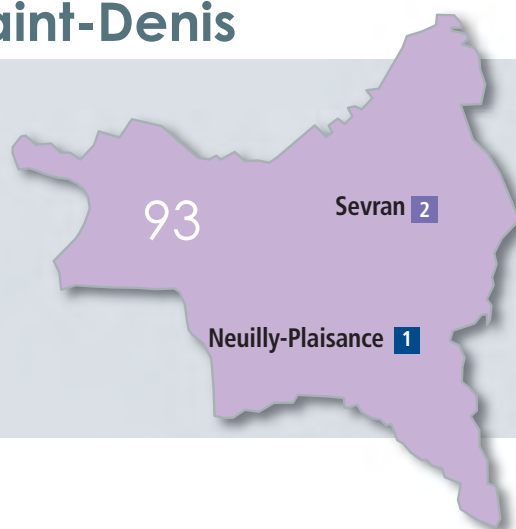
Châtenay-Malabry 1 2 3 4 5 23

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	L'Atelier	17 rue de l'Égalité 92290 Châtenay-Malabry	01 46 29 59 10	esat.atelier@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
2	SAVS	SAVS de Châtenay-Malabry	43-45 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	ssa.chatenay@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
3	FOYER DE VIE	La Maison Heureuse	78 av. de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 55 52 10 44	maisonheureuse@amisdelatelier.org	Joëlle ZELTSER
4	MAS	La Source	27 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 49 73 39 60	mas.chatenay@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
5	FOYER DE VIE	La Résidence des Amis	98 rue Anatole France 92290 Châtenay-Malabry	01 46 60 61 56	residencesamis@amisdelatelier.org	Joëlle ZELTSER
6	ESAT	ESAT de Châtillon	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 05 90	esat.chatillon@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
7	CAJ	Égalité	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 06 80	citl.egalite@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
8	FOYER DE VIE/ FAM	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
9	MAS	La Fontaine	51 rue Louveau 92320 Châtillon	01 40 84 69 60	mas.chatillon@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
10	MAS	La Fontaine	51 rue Louveau 92320 Châtillon	01 40 84 69 60	mas.chatillon@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
11	RÉSIDENTE ACCUEIL	Résidence Accueil La Garenne-Colombes	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 05 30	res.accueil.colombes@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
12	FOYER DE VIE	Les Lierres	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 19 04	leslierres@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
13	MAISON RELAIS	Maison Relais de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	mr.clamart@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
14	SAVS	SAVS de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	savs.clamartville@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
15	ESAT	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 50	esat.robinsons@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
16	CAJ	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 03 70	citl.robinsons@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
17	FOYER D'HÉBERGEMENT	Les Robinsons	2 rue du Bois des Vallées 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 54	foyer.robinsons@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
18	MAISON RELAIS	Maison Relais du Plessis-Robinson	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 56 60	mr.plessis@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
19	SAVS	La Croisée	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 93 50	savslacroisee@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
20	PCPE	Transition 92	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	pcpe92@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
21	SAMSAH	Altitude 92 Antenne Clamart	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	samsah.clamart@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
22	SAMSAH	Altitude 92 Antenne La Garenne	2 bis rue Crémieux 92250 La Garenne-Colombes	01 58 88 32 51	samsah.lagarenne@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
23	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org	Sabine LUCOT

► **Total des places**

MAS : 70 + 10 séquentiel en 2022

FAM : 40 + 10 inclusion professionnelle en cours

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Plaisance	104 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance	01 41 54 10 01	mas.neuillyplaisance@amisdelatelier.org	Sandrine LOEFFEL
2	EAM	Les Temps Modernes	3 rue Charlie Chaplin 93270 Sevran	01 82 37 14 26	tempsmodernes@amisdelatelier.org	Gabriel DARNET-GINOT



► Total des places

ESAT/EA : 241

FAM : 48

MAS : 109

Foyer d'Hébergement/Foyer Appartements : 52

Résidence Accueil/Maison Relais : 48

SAVS/SAMSAH : 154 + 10 AMI 2022

PCPE : 80

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT/EA	Les Ateliers de Chennevières	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 45 94 71 19	atc@amisdelatelier.org	Valérie PERRIER
2	MAS	Les Murets	Rue Dunoyer de Segonzac 94510 La Queue-en-Brie	01 56 86 31 90	mas.murets@amisdelatelier.org	Patrick MONARD
3	MAS	Les Hautes Bruyères	65 rue de Verdun 94800 Villejuif	01 55 53 51 80	mas.leshautesbruyeres@amisdelatelier.org	Mahmoud MENDJOUR
4	RÉSIDENTE ACCUEIL	Résidence Accueil de Chevilly-Larue	5 rue de la Bergère 94550 Chevilly-Larue	01 41 98 37 80	res.accueil.chevilly@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
5	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH L'Haÿ-les-Roses	7 rue du Puits 94240 L'Haÿ-les-Roses	01 49 73 33 22	savs.lhaylesroses@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
6	FAM	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 56 87 11 00	fam.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
7	SAMSAH	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 45 10 16 00	samsah.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
8	ESAT	La Fabrique	BP 32 - 4/6 rue des Granges 94401 Vitry-sur-Seine Cedex	01 47 18 51 00	esat.vitry@amisdelatelier.org	Valérie PERRIER
9	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Les Cèdres	29/33 rue de la Somme 94400 Vitry-sur-Seine	01 55 53 09 14	residencelescèdres@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
10	RÉSIDENTE ACCUEIL	Résidence Accueil de Vitry	38/42 avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine	01 47 18 65 45	res.accueil.vitry@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
11	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH de Vitry-sur-Seine	18 rue Félix Faure 94400 Vitry-sur-Seine	01 43 91 11 27	samsah.vitry@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
12	PCPE	Transition 94	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 49 62 20 90	pcpe94@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
13	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org	Sabine LUCOT

► Total des places

Pôle enfance : 80 + 10 en 2022

Résidence Accueil : 30

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	SESSAD	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	01 82 32 31 12	laboussolebleue@amisdelatelier.org	Karine DARNET-GINOT
2	IME	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	01 82 32 31 12	laboussolebleue@amisdelatelier.org	Karine DARNET-GINOT
3	RÉSIDENCE ACCUEIL	L'Écluse	4 rue du Parc 95610 Éragny-sur-Oise	01 85 26 02 00	eragny.secr@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC



► Total des places

ESAT : 113

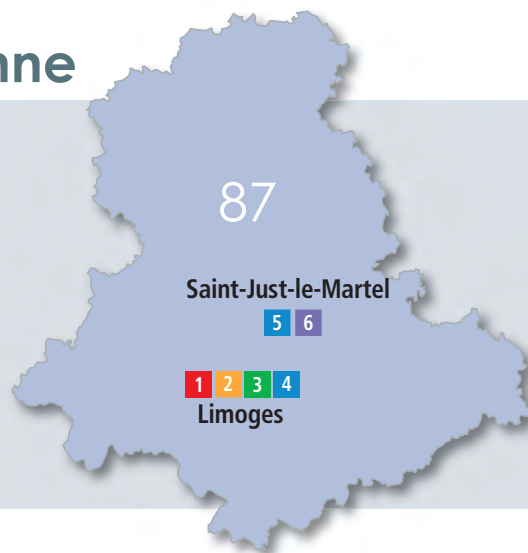
AJ/SA : 19

FAM : 15

Foyer de Vie : 14

Foyer d'Hébergement : 61

SAVS : 45

Directrice Départementale :
Nathalie SCARCELLA05 55 31 02 20
n.scarcella@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Ribière	ZAC de la Ribière 19 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 70 79 60	esat.laribiere@amisdelatelier.org	Nuno LOPES
2	AJ/SA	Eurêka	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	aj-sa.eureka@amisdelatelier.org	Alain BOISSIER
3	SAVS	SAVS de Limoges	13 rue Séverine 87000 Limoges	06 66 71 52 62	savs.limoges@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
4	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Le Kaolin et appartements	20 rue Encombe Vineuse 87000 Limoges	05 55 71 53 60	residence.lekaolin@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
5	FOYER DE VIE	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fv.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Alain BOISSIER
6	FAM	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fam.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Alain BOISSIER



Vos dons **en action**

Grâce à vos dons, de nombreux projets ont pu aboutir : la mise en place d'ateliers, l'achat de matériel d'activités physiques, de matériel informatique pour réduire la fracture numérique ou encore de jeux éducatifs, des projets d'agrandissement d'établissements...

Focus sur **3 projets** réalisés en 2021



GRÂCE À VOS DONNS

La création et l'aménagement de **salles multisensorielles** ont pu être financés. L'objectif de ces espaces est de pouvoir trouver un équilibre entre la stimulation sensorielle, la relaxation corporelle et l'attention relationnelle de l'utilisateur.



GRÂCE À VOS DONNS

Des séjours, à la mer ou la campagne, ont pu être financés pour le plus grand bonheur des personnes accompagnées de nos 93 établissements et services.



GRÂCE À VOS DONNS

Plusieurs établissements ont pu acheter des **véhicules sans permis** pour favoriser la mobilité et l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées **en leur apportant une autonomie dans leurs déplacements**.

Comment **nous soutenir** ?



**Vous êtes
UN PARTICULIER**

Faire un don

Faire un legs
ou une donation

Monter un événement
de collecte

Acheter solidaire
auprès de nos ESAT

Acheter solidaire
auprès de nos partenaires



**Vous êtes
UNE ENTREPRISE**

Choisir le mécénat d'entreprise

Mobiliser
vos collaborateurs

Acheter solidaire
auprès de nos ESAT

Nous reverser
votre **Taxe d'Apprentissage**

Travailler
avec nos ESAT

Partenariats et mécénat

La Fondation des Amis de l'Atelier s'entoure également de partenaires privés pour mener à bien ses missions d'accompagnement. Chaque année, des entreprises et des fondations s'engagent à nos côtés, en faveur de nos actions, par leur soutien, au développement de projets inclusifs et innovants.

Ces partenariats proposés par la Fondation des Amis de l'Atelier peuvent prendre différentes formes : soutien financier, mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail à travers du mécénat de compétences, dons en nature, journées de solidarités, collectes sportives...

Ces actions de mécénat nous permettent d'aller plus loin dans nos missions et de consolider des projets existants ou de développer de nouveaux dispositifs répondant à des besoins non satisfaits dans les territoires.

En 2021, de nombreux projets ont bénéficié du soutien de partenaires privés dans les domaines d'interventions suivants : réaménagement d'espaces dédiés pour personnes en situation de handicap vieillissantes, création d'un espace d'accueil pour une prise en charge précoce d'enfants autistes de 0 à 6 ans, ateliers de « Parcours Inclusif » pour les bénéficiaires de la Plateforme Insertion & Hanploi, achats de tricycles adaptés et de véhicules électriques sans permis, équipements informatiques, aménagement de studios pour l'Habitat Inclusif...

Merci à nos partenaires privés pour leurs actions au profit de la Fondation des Amis de l'Atelier





FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry

Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29

Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org

